



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-57032>

Département(s) de publication : **42**

Annonce n° **24-57032**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** ROANNAIS AGGLOMERATION

**Correspondant :** NICOLIN Yves, Président

**Adresse :** 63 rue Jean Jaurès, CS 70005, 42311 ROANNE

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0477442950

**Télécopieur :** 0477442959

**Courriel :** [commandepublique@roannais-agglomeration.fr](mailto:commandepublique@roannais-agglomeration.fr)

**Adresse internet :** <https://www.agglo-roanne.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.agglo-roanne.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Travaux relatifs à la mise en place d'une passerelle sur le gué de l'Oudan

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Travaux relatifs à la mise en place d'une passerelle en "pont cadre" en remplacement d'un passage à gué sur l'Oudan, à la confluence avec le fleuve Loire, sur le sentier Loire Nature Lieu(x) d'exécution : Au niveau du sentier Loire Nature qui traverse le cours d'eau de l'Oudan à Roanne (Cf : plan d'implantation en annexe du CCTP) Une visite sur site est préconisée. Le site est en libre accès Les prestations sont réglées par des prix unitaires

**Refus des variantes.**

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

### Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- La valeur technique de l'offre appréciée sur la base du Cadre du Mémoire Technique : 60%
- Montant HT du DQE : 40%

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure :** procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 17/06/2024 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2401006

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.loire.fr/e-marchespublics> Code NUTS : FRK25 Valeur estimée hors TVA : 43 000,00 euro(s) Modalités d'ouverture des offres : Date: 17 juin 2024 Lieu :Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :Le délai d'exécution des travaux est de 6 semaines maximum, incluant période de préparation de chantier. (du 01/09/2024 au 15/10/2024), conformément à l'arrêté préfectoral autorisant la réalisation des travaux. Dont : 4 semaines pour les terrassements et pose des cadres (au mois de septembre) 1 semaine pour les plantations (au mois d'octobre) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon, 184, rue Duguesclin 69433 LyonCedex 03 Tél : 0478141010 Fax : 0478141065Mel : greffe.ta-lyon@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Les demandes de renseignements devront obligatoirement être formulées sur la plateforme de dématérialisation via le profil acheteur, en cliquant sur le pictogramme « Enveloppe » ou sur le lien « Correspondre avec l'Acheteur », et ce, au plus tard dix (10) jours avant la date de remise des offres. Une réponse sera alors adressée à toutes les opérateurs économiques ayant téléchargé le dossier après identification, six (6) jours au plus tard avant la date limite de réception des offres. L'ensemble des réponses apportées seront mis en ligne sur le profil acheteur et une alerte sera envoyée sur l'adresse courriel enregistrée par l'opérateur économique. L'attention des opérateurs économiques candidats est attirée sur le fait que leurs questions ne doivent pas révéler leur identité, ni leur positionnement technique ou compétitif. En effet la réglementation impose d'adresser le texte intégral de la question, avec la réponse, à tous les opérateurs économiques candidats

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 16/05/2024